

**Assemblée générale**

Distr. générale  
18 juillet 2000  
Français  
Original: anglais

**Cinquante-cinquième session**

Point 113 de l'ordre du jour provisoire\*

**Programme d'activités de la Décennie internationale  
des populations autochtones****État du Fonds de contributions volontaires  
des Nations Unies pour les populations autochtones****Rapport du Secrétaire général\*\*****I. Mandat du Fonds de contributions volontaires  
des Nations Unies pour les populations autochtones**

1. Convaincu que la création d'un fonds de contributions volontaires constituerait un progrès important pour la promotion et la protection des droits de l'homme des populations autochtones à l'avenir, l'Assemblée générale a décidé, aux termes de sa résolution 40/131 du 13 décembre 1985, de créer un Fonds de contributions volontaires afin d'aider des représentants de communautés autochtones et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme en leur apportant une assistance financière provenant de contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'autres entités privées ou publiques.

2. Par sa résolution 50/156 du 21 décembre 1995, l'Assemblée a décidé d'élargir le mandat du Fonds pour qu'il serve également à aider des représentants de collectivités locales et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer une déclaration sur les droits des peuples autochtones, ainsi qu'aux débats du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme concernant la

\* A/55/150.

\*\* Conformément au paragraphe 1 de la section C de la résolution 54/248, il est indiqué que le présent rapport a été soumis le 18 juillet 2000 de façon à inclure des informations aussi récentes que possible.

création éventuelle, au sein du système des Nations Unies, d'une instance permanente consacrée aux populations autochtones, et ce, en vertu de ses résolutions 53/130 du 9 décembre 1998 et 54/150 du 17 décembre 1999.

## **II. Administration**

3. Le Fonds est géré par le Secrétaire général, conformément aux dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies applicables aux fonds d'affectation spéciale, par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et compte tenu des avis du Conseil d'administration.

4. Le Conseil d'administration est composé de cinq membres ayant l'expérience voulue des questions touchant les populations autochtones et siégeant à titre individuel. Les membres du Conseil sont nommés par le Secrétaire général, en consultation avec le Président de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, pour un mandat renouvelable de trois ans. Un membre au moins doit représenter une organisation de populations autochtones généralement reconnues. Les cinq membres en exercice, dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2002, appartiennent eux-mêmes à des populations autochtones; ils sont : Mme Victoria Tauli-Corpuz (Présidente, Philippines), M. Michael Dodson (Australie), Mme Naomi N. Kipuri (Kenya), M. José Carlos Morales Morales (Costa Rica) et Mme Tove Sovndahl Petersen (Groënland/Danemark).

5. Le dernier rapport biennal du Secrétaire général sur l'état du Fonds, où sont décrites les activités financées grâce au Fonds et indiqué l'état des recettes et des dépenses, ainsi que des contributions annoncées et des contributions versées, a été présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session (A/53/282). Le présent rapport vise à le mettre à jour.

6. Le secrétariat du Fonds et du Conseil d'administration, dont les bureaux sont situés dans les locaux du Groupe des fonds d'affectation spéciale du Service d'appui au Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à Genève, est assuré par le Secrétaire du Fonds ainsi que par un administrateur et un agent des services généraux, dont les postes sont financés au titre des dépenses d'appui au programme.

7. Le Conseil d'administration rencontre des représentants des donateurs au Fonds à ses sessions annuelles. Le Secrétariat communique également des informations à ces donateurs lors d'une réunion consultative officielle organisée avant la fin de chaque exercice. Il rencontre aussi les donateurs lorsque ceux-ci le lui demandent.

## **III. Demandes d'assistance financière**

8. Compte tenu des recommandations du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme et le Secrétaire général ont adopté des critères concernant la sélection des bénéficiaires de l'assistance du Fonds (voir annexe I au présent rapport).

9. Les demandes d'assistance financière doivent parvenir au secrétariat du Fonds et au Conseil d'administration avant le 1er novembre. Après avoir été évaluées et résumées, elles sont présentées au Conseil, à sa session annuelle qui a lieu en avril.

## IV. Contributions

10. Afin que les demandes d'assistance financière puissent être satisfaites pendant l'année en cours, les contributions au Fonds doivent être versées au plus tard en mars car elles doivent être disponibles et avoir été dûment enregistrées par le Trésorier de l'ONU avant le premier jour de la session annuelle du Conseil. Toute contribution versée après cette date est reportée sur la session suivante du Conseil.

## V. Douzième session du Conseil

11. Le Conseil a tenu sa douzième session à Genève, du 12 au 14 avril 1999. Le 22 avril, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a approuvé, au nom du Secrétaire général, les recommandations qu'il avait formulées à cette occasion (voir E/CN.4/Sub.2/AC.4/1999/6).

### A. Contributions nouvelles reçues avant la douzième session

12. Les contributions suivantes ont été reçues en temps voulu pour être affectées au financement des bourses de voyage accordées à la douzième session du Conseil<sup>1</sup> :

|                                                     | Montant<br>(en dollars É.U.) | Lieu de paiement | Date du paiement  |
|-----------------------------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
| <b>A. État</b>                                      |                              |                  |                   |
| Canada                                              | 10 110                       | Genève           | 1er mai 1998      |
| Chypre                                              | 1 000                        | Genève           | 12 mai 1998       |
| Colombie                                            | 850                          | New York         | 30 novembre 1998  |
|                                                     | 250                          | New York         | 29 janvier 1999   |
| Estonie                                             | 3 000                        | Genève           | 21 septembre 1998 |
| Finlande                                            | 38 480                       | Genève           | 3 juin 1998       |
|                                                     | 38 093                       | Genève           | 23 mars 1999      |
| Grèce                                               | 6 300                        | Genève           | 14 avril 1998     |
|                                                     | 6 000                        | New York         | 28 avril 1998     |
| Japon                                               | 14 500                       | New York         | 29 janvier 1999   |
| Norvège                                             | 51 125                       | Genève           | 23 décembre 1998  |
| Pays-Bas                                            | 36 968                       | Genève           | 10 juin 1998      |
| Suède                                               | 63 291                       | Genève           | 25 septembre 1998 |
| <b>B. ONG</b>                                       |                              |                  |                   |
| Aboriginal and Torres Strait<br>Islander Commission | 11 678                       | Genève           | 26 juin 1998      |
| <b>Total</b>                                        | <b>281 645</b>               |                  |                   |

13. Une contribution de 40 000 dollars des États-Unis annoncée par le Danemark n'avait pas été reçue au moment de la douzième session du Conseil.

## B. Demandes d'assistance financière

14. Le Conseil d'administration a examiné 220 demandes d'assistance financière de communautés et organisations autochtones qui souhaitaient participer à la dix-septième session du Groupe de travail sur les populations autochtones (Genève, 26-30 juillet 1999) et 20 demandes de financement des frais de participation à la quatrième session du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones (Genève, 18-29 octobre 1999).

15. Le Conseil a pris note avec satisfaction de l'augmentation importante du nombre de demandes admissibles reçues en 1999, telle qu'elle apparaît dans le tableau suivant :

| <i>Groupe de travail</i>                                                                                | <i>1997</i> | <i>1998</i>       | <i>1999</i>         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|---------------------|
| Groupe de travail sur les populations autochtones                                                       | 47          | 72 (+53 %)        | 220 (+206 %)        |
| Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones | 5           | 3 (-40 %)         | 20 (+567 %)         |
| <b>Total</b>                                                                                            | <b>52</b>   | <b>75 (+44 %)</b> | <b>240 (+220 %)</b> |

## C. Recommandations du Conseil d'administration

16. Après examen des demandes compte tenu des critères de sélection retenus, le Conseil a recommandé que 62 bourses, représentant un montant de 192 640 dollars des États-Unis, soient accordées à des représentants de communautés et d'organisations autochtones pour assister à la dix-septième session du Groupe de travail sur les populations autochtones<sup>2</sup>; et que 14 bourses, d'un montant total de 56 000 dollars des États-Unis, soient accordées à des représentants des peuples autochtones pour assister à la quatrième session du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones<sup>3</sup>. Le Conseil a également approuvé l'octroi de 14 bourses, d'un montant total de 57 800 dollars des États-Unis, à des représentants souhaitant participer à la première session du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée concernant la création d'une instance permanente consacrée aux populations autochtones (Genève, 15-19 février 1999), dans le cadre de l'élargissement du mandat confié au Fonds et au Conseil d'administration par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/130. Les bénéficiaires de ces bourses étaient les suivants : Mme Saoudata Aboubacrine (Association nouvelle de la culture et des arts populaires/Tin Hinan, Burkina Faso), M. Faustino Alba Rodriguez (Asociación Napguana/Congreso General de la Cultura Kuna, Panama), M. Nadir Bekirov (Mejlis du peuple Tatar de Crimée, Ukraine), Mme Minnie Degawan (Alliance des peuples de la Cordillère, Philippines), M. Aucan Huilcaman (Consejo de Todas las Tierras, Chili), M. Antonio Jacanamijoy (Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales/Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica, Colom-

bie), M. Samson Ole Mootian (Maa Development Association, Kenya), M. Bineet Mundu (Alliance internationale des populations tribales indigènes des forêts tropicales/Chotanagpur Adivasi Seva Samiti, Inde), M. Narad Mani Rai Kirati (Centre népalais de services de développement et d'information pour les populations autochtones), M. Rodrigo de la Cruz (Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales, Équateur), M. Glenn Shaw (Aboriginal Legal Service of Western Australia, Australie), M. Jocelyn Roger Thérèse (Fédération des organisations amérindiennes de Guyane, France), M. Michael Todishew (Association du peuple Shoria, Fédération de Russie) et M. Fortunato Turpo Choquehuanca (Comisión Jurídica de los Pueblos de Integración Tahuantinsuyana, Pérou). D'après leurs dossiers de candidature, tous les représentants appartenaient à des populations autochtones et avaient participé aux travaux du Groupe de travail en tant que représentants d'une organisation établie.

17. Les membres du Conseil qui étaient à Genève en octobre 1999 se sont rencontrés pour tenir des consultations intersessions afin d'examiner les demandes de financement des frais de voyage des participants à la deuxième session du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée concernant la création d'une instance permanente consacrée aux populations autochtones (Genève, 14-23 février 2000). Le Conseil a recommandé l'approbation de 34 bourses de voyage, d'un montant total de 149 380 dollars des États-Unis (pour la liste des bénéficiaires, voir l'annexe II au présent document). Ces recommandations ont été approuvées par le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, agissant au nom du Secrétaire général, le 5 novembre 1999.

18. Le décaissement d'un montant total de 306 440 dollars des États-Unis a été approuvé en 1999.

19. En vue de l'établissement du rapport annuel, le Conseil a rencontré les représentants des gouvernements donateurs intéressés qu'il a remerciés pour leur générosité et auxquels il a demandé, dans la mesure du possible, de continuer de verser des contributions. Le Conseil les a aussi informés de ses activités.

#### **D. Suite donnée aux recommandations**

20. Les bourses de voyage ont été versées en temps voulu pour permettre aux bénéficiaires de participer aux sessions des trois groupes de travail.

### **VI. Treizième session du Conseil d'administration**

21. La treizième session du Conseil s'est tenue à Genève, du 10 au 12 avril 2000, au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Toutes les recommandations adoptées par le Conseil à cette occasion ont été approuvées par le Haut Commissaire, agissant au nom du Secrétaire général, le 13 avril 2000.

#### **A. Contributions nouvelles reçues avant la treizième session**

22. Les contributions nouvelles suivantes ont été reçues en temps voulu pour être affectées au financement des bourses de voyage accordées à la treizième session du Conseil<sup>1</sup>:

|                                                                                        | <i>Montant<br/>(en dollars É.-U.)</i> | <i>Lieu de paiement</i> | <i>Date de paiement</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>A. État</b>                                                                         |                                       |                         |                         |
| Canada                                                                                 | 10 194                                | Genève                  | 29 juin 1999            |
| Chypre                                                                                 | 2 009                                 | Genève                  | 15 mars 2000            |
| Danemark                                                                               | 40 000                                | Genève                  | 24 juin 1999            |
|                                                                                        | 40 000                                | Genève                  | 11 avril 2000           |
| Estonie                                                                                | 9 596                                 | Genève                  | 10 janvier 2000         |
| Finlande                                                                               | 34 062                                | Genève                  | 23 mars 2000            |
| Grèce                                                                                  | 6 300                                 | Genève                  | 15 avril 1999           |
| Japon                                                                                  | 13 000                                | New York                | 29 février 2000         |
| Norvège                                                                                | 49 862                                | Genève                  | 30 décembre 1999        |
| Saint-Siège                                                                            | 1 000                                 | Genève                  | 31 décembre 1999        |
| Suisse                                                                                 | 8 750                                 | Genève                  | 26 janvier 2000         |
|                                                                                        | 13 125                                | Genève                  | 26 janvier 2000         |
| <b>B. Contributions reçues d'organisations non gouvernementales et de particuliers</b> |                                       |                         |                         |
| Arboriginal and Torres Strait Islander Commission                                      | 13 060                                | Genève                  | 20 juillet 1999         |
| Centre Shimin Gaikou                                                                   | 1 500                                 | Genève                  | 14 avril 1999           |
|                                                                                        | 1 500                                 | Genève                  | 17 mars 2000            |
| Daniel Prémont                                                                         | 120                                   | Genève                  | 27 mars 2000            |
| <b>Total</b>                                                                           | <b>244 078</b>                        |                         |                         |

23. Les annonces de contributions suivantes avaient été enregistrées au 30 juin 2000 :

| <i>État</i>  | <i>Montant<br/>(En dollars É.-U.)</i> | <i>Annonce faite à</i> | <i>Date de l'annonce</i> |
|--------------|---------------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Bolivie      | 1 000                                 | New York               | 2 et 3 novembre 1999     |
| Chili        | 5 000                                 | New York               | 2 et 3 novembre 1999     |
| Pays-Bas     | 31 425                                | Genève                 | 16 mai 2000              |
| Suisse       | 24 096                                | Genève                 | 17 mars 2000             |
| <b>Total</b> | <b>61 521</b>                         |                        |                          |

## B. Demandes d'aide financière

24. Le Conseil d'administration a examiné les 119 demandes d'aide financière des communautés et organisations autochtones qui souhaitaient participer à la dix-huitième session du Groupe de travail sur les populations autochtones (Genève, 24-30 juillet 2000) et les 36 demandes d'aide financière de celles qui souhaitent partici-

per à la quatrième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones (Genève, 16-27 octobre 2000).

### **C. Recommandations du Conseil d'administration**

25. Après avoir examiné ces demandes à la lumière des critères de sélection retenus, le Conseil d'administration a recommandé d'octroyer à des représentants de communautés et d'organisations autochtones : a) 66 bourses d'un montant total de 163 000 dollars, aux fins de leur participation à la session du Groupe de travail sur les populations autochtones; et b) 29 bourses d'un montant total de 102 200 dollars, aux fins de leur participation à la session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme susmentionné (pour la liste des bénéficiaires, voir E/CN.4/Sub.2/AC.4/2000/4).

26. Il a donc été décidé de décaisser un montant total de 265 200 dollars en 2000.

27. Le Conseil d'administration a également recommandé, en attendant l'adoption, par l'Assemblée générale, d'une résolution qui pourrait élargir à nouveau le mandat du Fonds, que l'on alloue un minimum de 100 000 dollars aux bourses pour que des représentants autochtones puissent assister à une éventuelle réunion, en 2001, de l'entité permanente qu'il est question de créer. Il a été convenu qu'il faudrait, dans ce cas, accorder la priorité aux représentants qui ont participé aux première et deuxième sessions du Groupe de travail ad hoc sur l'instance permanente en 1999 et 2000 et que tous les représentants qui soumettraient une demande d'aide financière devraient satisfaire aux critères préalablement recommandés par le Conseil.

28. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction que compte tenu du montant des nouvelles contributions versées par les donateurs et des nouvelles demandes de bourse soumises par les organisations et communautés autochtones, il avait pu recommander une augmentation du nombre de bourses en 2000. Il a également noté que le nombre de bourses octroyées depuis le début de la Décennie internationale des populations autochtones avait augmenté (voir annexes III et IV au présent rapport).

29. Le Conseil d'administration s'est entretenu pendant une heure avec les donateurs intéressés pour les remercier et les informer de ses activités et de celles du Fonds.

### **D. Suite donnée aux recommandations**

30. À la date où le présent rapport a été établi, toutes les bourses de voyage devant permettre à des représentants autochtones de participer aux travaux du Groupe de travail sur les populations autochtones avaient été octroyées.

## **VII. Collecte de fonds**

31. Compte tenu de l'augmentation des demandes d'aide financière et des nouveaux mandats confiés au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones, l'Assemblée générale, dans sa résolution 54/150,

a, entre autres dispositions, encouragé les gouvernements à appuyer la Décennie internationale des populations autochtones en contribuant, avec les autres donateurs, à alimenter le Fonds.

32. De même, la Commission des droits de l'homme, dans sa résolution 2000/56 du 25 avril 2000<sup>4</sup>, a exhorté tous les gouvernements, organisations et particuliers en mesure de le faire à envisager de verser des contributions au Fonds.

33. En outre, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme a recommandé, dans sa résolution 1999/19 du 26 août 1999<sup>5</sup>, que le Haut Commissaire aux droits de l'homme et Coordonnateur de la Décennie organise une réunion spéciale visant à encourager le versement de contributions financières au Fonds<sup>5</sup>.

34. Les membres du Conseil d'administration ont assuré le suivi de la proposition que le Haut Commissaire a faite en sa qualité de Coordonnateur de la Décennie de les aider à réunir des fonds et ont recommandé que celui-ci adresse aux donateurs une lettre les engageant à verser de nouvelles contributions d'ici à la fin de l'année afin que le Conseil puisse à nouveau augmenter le nombre des bourses et élargir la représentation des communautés et organisations autochtones en 2000. Le Haut Commissaire a adressé aux donateurs, le 1er octobre 1999, une lettre leur demandant de verser de nouvelles contributions au Fonds et convenu de leur adresser une autre lettre en 2000.

35. À l'invitation du Bureau, la Présidente du Conseil d'administration a pris la parole devant la Commission des droits de l'homme, à sa cinquante-sixième session, pour demander que de nouvelles contributions soient versées régulièrement au Fonds. Elle a estimé qu'un montant de 600 000 dollars serait nécessaire pour couvrir les dépenses prévues en 2001.

## Notes

<sup>1</sup> Conformément aux bordereaux officiels disponibles au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

<sup>2</sup> Pour la liste des bénéficiaires, voir E/CN.4/2/AC.4/1999/6, annexe II.

<sup>3</sup> Ibid., annexe III.

<sup>4</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2000, Supplément No 3 (E/2000/23)*, chap. II, sect. A.

<sup>5</sup> E/CN.4/2000/2, chap. II, sect. A.

## Annexe I

### Critères de sélection des bénéficiaires

1. Conformément à la résolution 40/131 de l'Assemblée générale, les seuls bénéficiaires de l'assistance du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones sont des représentants de communautés et d'organisations autochtones :

- a) Qui sont considérés comme tels par le Conseil d'administration du Fonds;
- b) Qui ne pourraient pas, de l'avis du Conseil, assister aux sessions des groupes de travail sans l'aide du Fonds;
- c) Qui seraient en mesure de contribuer à faire mieux connaître aux groupes de travail les problèmes touchant les populations autochtones et qui permettraient d'assurer une large représentation géographique.

2. De plus, pour que des organisations puissent faire participer leurs représentants aux débats des groupes de travail de la Commission des droits de l'homme conformément à la résolution 1995/32 de la Commission<sup>a</sup>, il faut qu'elles soient dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ou soient autorisées, par le Comité chargé des organisations non gouvernementales, à participer aux séances des groupes de travail de la Commission.

En outre, le Conseil d'administration a établi les règles pratiques et principes directeurs ci-après, qui ont été approuvés par le Secrétaire général :

- a) Les représentants qui présentent une demande de bourse devraient être des autochtones et les organisations qui proposent leur candidature devraient être des organisations autochtones;
- b) Le Conseil d'administration sélectionne aussi bien des représentants qui n'ont jamais participé à une session d'un groupe de travail que des représentants qui y ont déjà participé et seraient à même d'acquérir des compétences spécialisées et de renforcer le noyau de participants à un groupe de travail;
- c) Le Conseil n'examine pas plus de deux demandes par organisation;
- d) Le Conseil ne prend en considération ni les demandes qui ne sont pas accompagnées d'une lettre de soutien signée par un dirigeant de leur organisation (les lettres émanant de candidats indépendants ne sont pas prises en considération), ni la candidature de personnes qui ne sont pas elles-mêmes des autochtones;
- e) Les candidats doivent remplir, signer et dater un formulaire de demande auquel ils doivent joindre une lettre de recommandation émanant de leur organisation. Les demandes et pièces jointes doivent être présentées dans l'une des langues de travail du secrétariat du Conseil (l'anglais, l'espagnol ou le français). Les demandes rédigées dans une autre langue officielle de l'Organisation des Nations Unies (l'arabe, le chinois ou le russe) seront renvoyées aux candidats qui seront invités à les représenter au secrétariat du Conseil traduites en anglais, en espagnol ou en français. Les demandes et les lettres de recommandations présentées dans une autre langue que l'anglais, l'espagnol ou le français ne seront pas prises en considération par le Conseil;

f) Le Conseil encourage les organisations et communautés autochtones à prendre en considération l'équilibre des sexes et à présenter, si possible, un homme et une femme comme candidats;

g) Le Conseil encourage les organisations et communautés autochtones à recommander des jeunes;

h) Le Conseil encourage les anciens bénéficiaires du Programme de bourses du Haut Commissariat aux droits de l'homme pour les populations autochtones à solliciter des bourses pour représenter leur organisation ou communauté aux sessions des groupes de travail en envoyant des formulaires de demande dûment remplis satisfaisant à tous les critères de sélection;

i) Les candidats doivent indiquer quelles sont leurs responsabilités dans leur organisation ou communauté;

j) Il a été demandé aux candidats qui désirent assister à la dix-huitième session du Groupe de travail sur les populations autochtones d'indiquer que leur demande se rapporte au thème annuel, qui s'intitule « Les enfants et les jeunes autochtones ».

#### Notes

- <sup>a</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 3 et rectificatifs et additif (E/1995/23 et Corr.1 et 2 et Add.1), chap. II, sect. A.*

## Annexe II

### Liste des bénéficiaires de bourses autorisés à participer à la deuxième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme sur une instance permanente pour les populations autochtones (Genève, 14-23 février 2000)

| <i>Nom du représentant</i>        | <i>Organisation/communauté</i>                                                                                                                                 | <i>Populations autochtones représentées</i>                                                                                                                | <i>Ville, pays ou territoire</i> |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Afrique</b>                    |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                            |                                  |
| Mme Saudata Aboubacrine           | Association nouvelle de la culture et des arts populaires (ANCAP-Tamanynut)/Association des femmes réfugiées de l'Azawadou Burkina Faso                        | Touaregs                                                                                                                                                   | Ouagadougou (Burkina Faso)       |
| M. Ole Kaunga Johnson             | Organization for Survival of Illaikiapiak Indigenous Maasai Group Initiatives                                                                                  | Larkipis, Maasais                                                                                                                                          | Nanyuki (Kenya)                  |
| M. Koros Ole Salau                | Maa Development Organization                                                                                                                                   | Maasais                                                                                                                                                    | Narok (Kenya)                    |
| M. Ole Mootian Samson             | Maa Development Organization                                                                                                                                   | Maasais                                                                                                                                                    | Narok (Kenya)                    |
| M. Hassan Id Balkassm             | Association nouvelle de la culture et des arts populaires (ANCAP)                                                                                              | Amazighs (Berbères)                                                                                                                                        | Rabat (Maroc)                    |
| Mme Latifa El Mousoui             | Association nouvelle de la culture et des arts populaires (ANCAP)                                                                                              | Amazighs (Berbères)                                                                                                                                        | Rabat (Maroc)                    |
| <b>Amériques</b>                  |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                            |                                  |
| M. Benjamin Huarachi Flores       | Federación de Ayllus del Sur de Oruro                                                                                                                          | Population de 34 760 habitants répartis dans diverses provinces du département d'Oruro : Cabrera, Pagador, Poopó                                           | Oruro (Bolivie)                  |
| M. Manuel Alberto Santander Solis | Confederación Regional de Comunidades Mapuche                                                                                                                  | Mapuches                                                                                                                                                   | Temuco (Chili)                   |
| M. Aucan Huilcamán                | Consejo de Todas las Tierras                                                                                                                                   | Mapuches                                                                                                                                                   | Temuco (Chili)                   |
| M. Antonio Jacanamijoy            | Alliance internationale des populations tribales autochtones des forêts tropicales/Coordinadora de las organizaciones indígenas de la cuenca amazónica (COICA) | 400 villages autochtones répartis dans neuf pays de l'Amazonie : Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Guyane française, Pérou, Suriname, Venezuela | Bogota (Colombie)                |
| M. Rodrigo de la Cruz             | Alliance internationale des populations tribales autochtones des forêts tropicales/Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica         | 400 villages autochtones répartis dans neuf pays de l'Amazonie : Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Guyane française, Pérou, Suriname, Venezuela | Quito (Équateur)                 |
| M. Jocelyn Roger Therese          | Alliance internationale des populations tribales autochtones des forêts tropicales/Fédération des organisations amérindiennes de Guyane                        | Kali'nas, Palikurs, Arawaks, Wayanas, Wayapism Emérillons                                                                                                  |                                  |

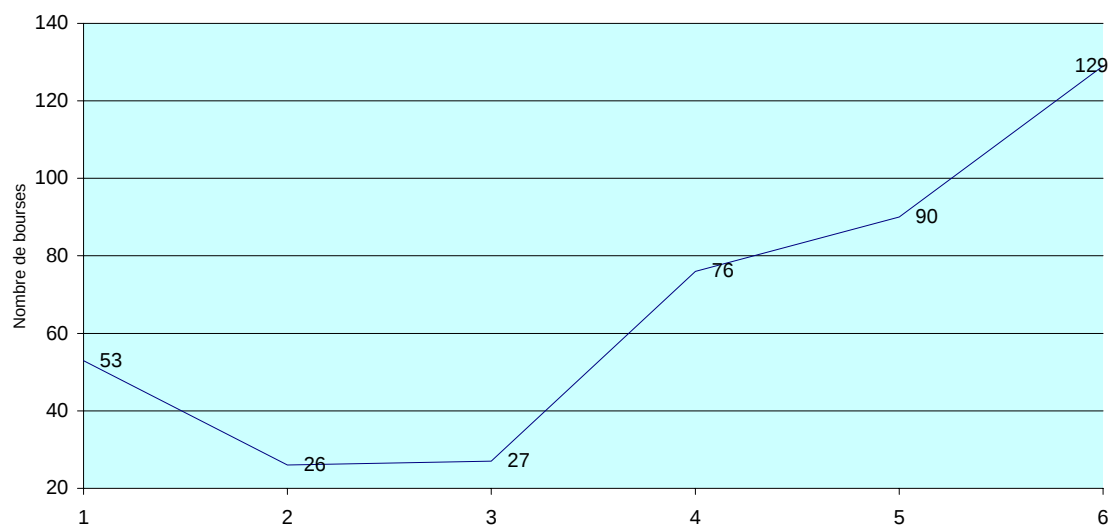
| <i>Nom du représentant</i>     | <i>Organisation/communauté</i>                                                                                      | <i>Populations autochtones représentées</i>                                                                                                                                 | <i>Ville, pays ou territoire</i> |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| M. Fortunato Turpo Choquehanca | Comisión jurídica de los pueblos de integración tahuantinsuyana                                                     | Populations d'Arequipa et de Puno, Cusco, Apurimac, Madre de Dios, etc.                                                                                                     | Arequipa (Pérou)                 |
| M. Estebancio Castro Diaz      | International Indian Treaty Council/Movimiento de la juventud kuna                                                  | Kunas, Yaquis, Mayas, Lakotas                                                                                                                                               | Panama (Panama)                  |
| M. Andres-Idal De Leon-Kantule | Asociación Kunas unidos por Napguana (Asociación Napguana)                                                          | Kunas                                                                                                                                                                       | Panama (Panama)                  |
| M. Faustino Alba               | Asociación Napguana                                                                                                 | Kunas                                                                                                                                                                       | Panama (Panama)                  |
| M. Tony Black Feather          | Teton Sioux Nation Treaty Council                                                                                   | Lakotas                                                                                                                                                                     | Albuquerque (États-Unis)         |
| M. Johnson Holy Roack          | Teton Sioux Nation Treaty                                                                                           | Lakotas                                                                                                                                                                     | Albuquerque (États-Unis)         |
| <b>Asie</b>                    |                                                                                                                     |                                                                                                                                                                             |                                  |
| M. Liton Bom                   | Organisation Chin pour les droits de l'homme/Bureau international pour la paix                                      | Chins                                                                                                                                                                       | Bandarban (Bangladesh)           |
| M. Munda Ram Dayal             | Confédération indienne des populations autochtones et tribales                                                      | Adivasis                                                                                                                                                                    | New Delhi (Inde)                 |
| M. Bineet Mundu                | Alliance internationale des populations tribales autochtones des forêts tropicales/Chottanagpur Adivasi Sewa Samiti | Adivasis                                                                                                                                                                    | New Delhi (Inde)                 |
| M. Rai Kirati Narad Mani       | Service d'information et de développement des populations autochtones du Népal                                      | Rai-Kiratis, Limbus, Chepangs, Tamangs, Gurungs, Magars                                                                                                                     | Kathmandou (Népal)               |
| Mme Bae Trinidad T. Sibug      | Association des communautés tribales des Philippines                                                                | Groupes de Luzon, groupe de Visayas, groupe de Mindanao                                                                                                                     | Quezon City (Philippines)        |
| M. Mansayagan Edtami           | Fédération des peuples lumad mindanaw                                                                               | Erumanen Manauus, B'llans, T'bolis, Higaunons, Dulangans Manobos, Lambangians, Tedurays, Matigsalug Manobos, Subanens, Mansakas, Mandayas, Agusan Manobos, K'lagans, Kaulus | Davao City (Philippines)         |
| Mme Minnie Degawan             | Alliance des peuples de la Cordillera                                                                               | Peuple Igorot de la Cordillera                                                                                                                                              | Baguio City (Philippines)        |
| <b>Europe</b>                  |                                                                                                                     |                                                                                                                                                                             |                                  |
| M. Krivochapkine A.            | Association des minorités autochtones du nord de la République de Sakha                                             | Evenks, Evens, Yukaghirs, Dolgans, Chukchis                                                                                                                                 | Moscou (Fédération de Russie)    |
| M. Sergey Kirillin             | Association russe des peuples autochtones du Nord                                                                   | 30 tribus autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'est de la Fédération de Russie (20 000 personnes)                                                                      | Moscou (Fédération de Russie)    |
| M. Sergey Haruchi              | Association russe des populations autochtones du Nord                                                               | 30 tribus autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'est de la Fédération de Russie (20 000 personnes)                                                                      | Moscou (Fédération de Russie)    |

| <i>Nom du représentant</i> | <i>Organisation/communauté</i>                                                                                   | <i>Populations autochtones représentées</i>                   | <i>Ville, pays ou territoire</i>                         |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| M. Michael Todyshev        | Association des peuples Shors                                                                                    | Shors                                                         | Novokuznetsk, région de Kemerovo, (Fédération de Russie) |
| M. Robbeck Vasily          | Association des minorités autochtones du nord de la République de Sakha/Institut des peuples minoritaires du sud | Evens, Evenks, Yukaghirs, Dolgans, Sakhas                     | Yakutsk (Fédération de Russie)                           |
| M. Nadir Bekirov           | Mejlis du peuple tatar de Crimée                                                                                 | Tatars de Crimée, Karaims, Krymchaks                          | Simferopol (Ukraine)                                     |
| <b>Océanie</b>             |                                                                                                                  |                                                               |                                                          |
| M. Dennis Eggington        | Service juridique aborigène de l'Australie occidentale                                                           | Peuples aborigènes et peuples insulaires du détroit de Torres | Perth (Australie)                                        |
| M. Tauni Ngatai Sinclair   | Te Kawau Maro                                                                                                    | Maoris                                                        | Auckland (Nouvelle-Zélande)                              |
| Mme Moana Lynette Sinclair | Te Kawau Maro                                                                                                    | Maoris                                                        | Auckland (Nouvelle-Zélande)                              |

*Note :* Selon leur formulaire de demande, tous les représentants susmentionnés sont des autochtones et ont été autorisés par une organisation accréditée à participer aux travaux du Groupe de travail.

## Annexe III

### Nombre de bourses approuvées, 1995-2000



## Annexe IV

### Nombre de bourses approuvées par groupe de travail, 1995-2000

